

RC RÉSERVE CIVIQUE



Qu'est-ce que la Réserve Civique ?

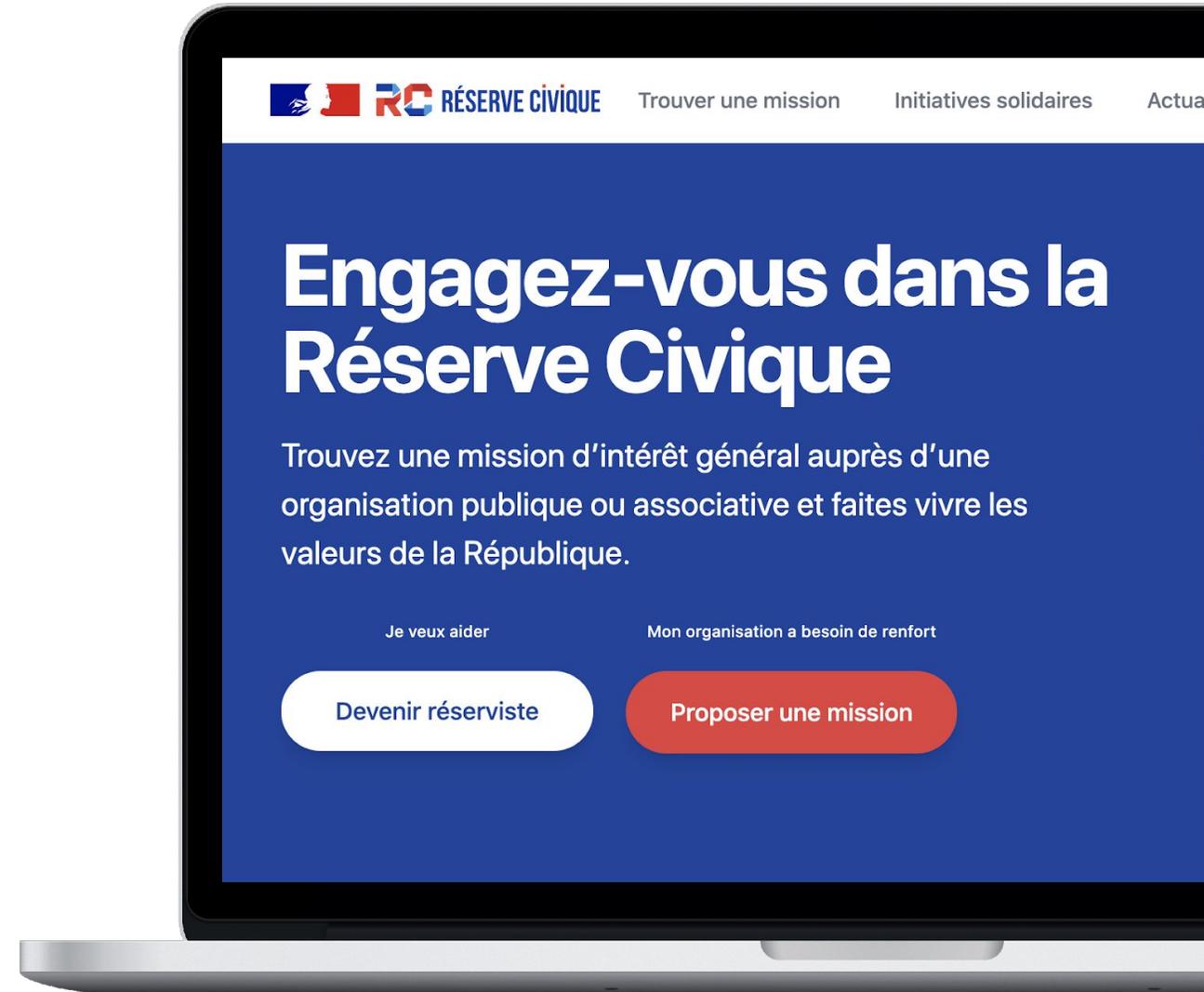
En quelques mots

La Réserve Civique est une **plateforme publique d'engagement**. Elle met en relation des individus qui ont envie d'agir pour l'intérêt général, et des organisations publiques et associatives qui ont besoin de bénévoles.

La Réserve Civique est ouverte à toute personne âgée de plus de 16 ans* et résidant en France, souhaitant s'engager de façon bénévole et occasionnelle, sur tout le territoire.

Fondée sur les valeurs de la République, la Réserve Civique se mobilise pour construire une société plus résiliente et solidaire.

* Pendant la crise du Covid-19, par mesure de sécurité, seules ont pu s'inscrire les personnes majeures de moins de 70 ans (pour les missions en présentiel). Les personnes de 70 ans et plus peuvent effectuer des missions à distance.



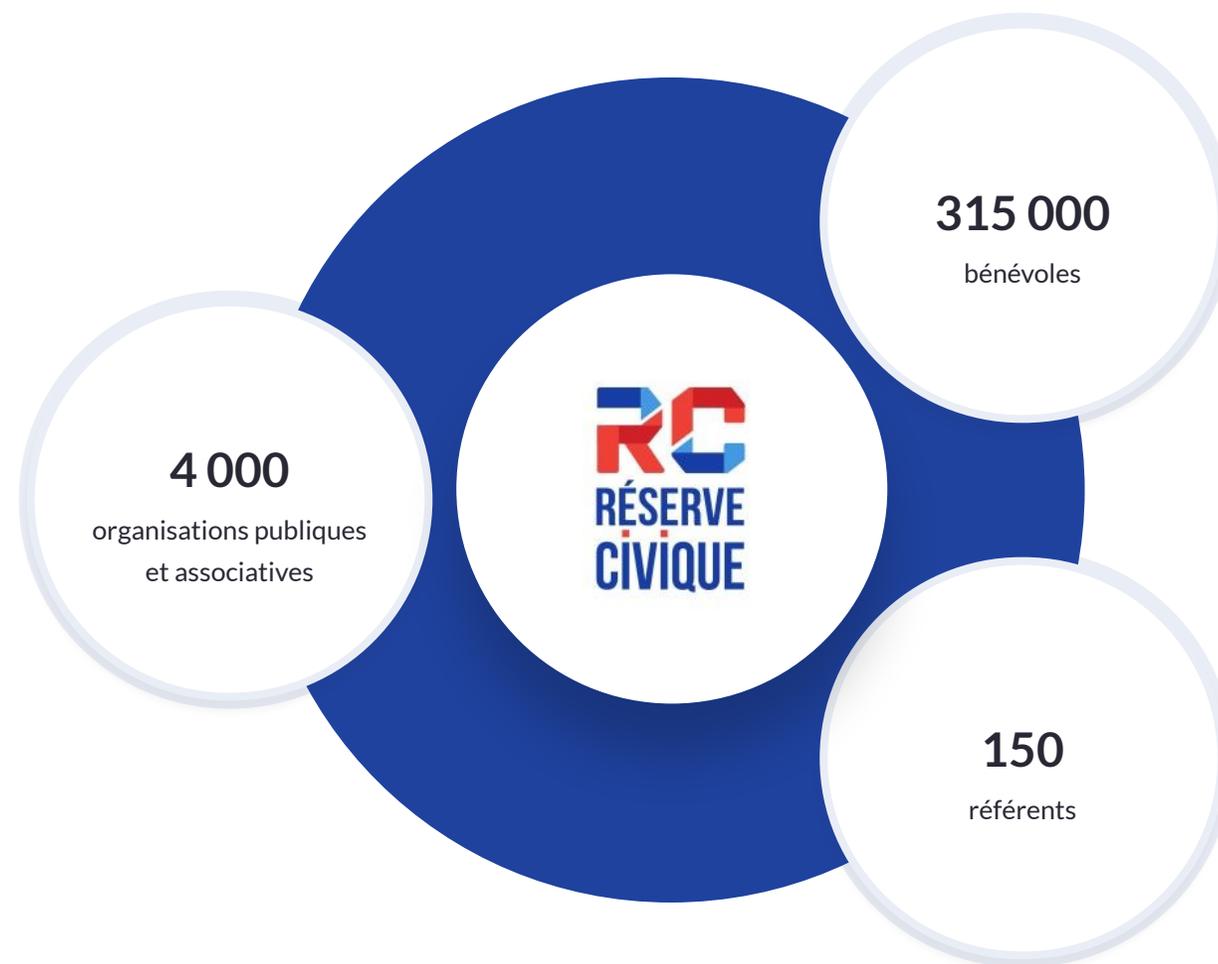
La Réserve Civique, c'est qui ?

Les organisations publiques et associatives proposent des missions d'intérêt général sur la Réserve Civique.

Les réservistes réalisent ces missions bénévoles occasionnelles, auprès des organisations et de leurs bénéficiaires.

Les référents facilitent et accompagnent la relation entre organisations et bénévoles, dans chaque territoire français (à l'échelle de la région ou du département).

La plateforme numérique de la Réserve Civique, jeuxaider.gouv.fr, est le guichet unique pour ces différents acteurs. Des centaines de milliers de réservistes y sont inscrits, à la recherche d'un projet ou d'une cause à soutenir, près de chez eux ou à distance.



La Réserve Civique, c'est pour quoi ?

La Réserve Civique a été créée par la loi "Égalité et citoyenneté" de 2017.

Elle s'est massivement mobilisée pendant la crise sanitaire de Covid-19, et est devenue un **pilier de la société de l'engagement**.

Aujourd'hui, la Réserve Civique est une plateforme généraliste qui propose des missions dans **10 domaines d'action**.



Mobilisation Covid19



Santé pour tous



Prévention et protection



Education pour tous



Sport pour tous



Protection de la nature



Art et Culture pour tous



Solidarité et insertion



Mémoire et Citoyenneté



Coopération Internationale

La Réserve Civique, un maillon de la chaîne

A chaque moment de la vie son dispositif d'engagement civique !



Le **SERVICE NATIONAL UNIVERSEL** est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Il s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans et s'articule en 3 étapes :

1. un séjour de cohésion de deux semaines
2. une mission d'intérêt général de 12 jours ou 84h sur l'année
3. un engagement volontaire d'au moins 3 mois



Le **SERVICE CIVIQUE** est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. d'une durée hebdomadaire de 24h minimum, il est indemnisé à hauteur de 580€ net par mois. Le dispositif est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme.



Les **RÉSERVES CITOYENNES** (Gendarmerie, Police Nationale, Armées ...) proposent des missions nécessitant généralement une compétence spécifique, à destination des citoyens français majeurs. L'accès aux Réserves implique une enquête administrative préliminaire.



Les **RÉSERVES OPÉRATIONNELLES** (Santé, Justice, Garde Nationale ...) sont constituées uniquement de citoyens ayant souscrit à un contrat d'engagement. Les missions respectent un cadre spécifique et les réservistes sont indemnisés en fonction de leur mobilisation.

#JeVeuxAider

**Retrouvez la Réserve Civique
sur les réseaux, Twitter,
Facebook et LinkedIn**

